

**FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENTS SUR LA TRANSACTION DE LA GARANTIE DE RELANCE
DU COMMERCE (« GRC »)**

En soumettant la présente Annexe A, l'*institution* indiquée ci-après :

- a) soumet la *transaction* indiquée ci-après en vue d'une couverture au titre de la GRC délivrée à l'*institution* par EDC; et
- b) convient que la couverture offerte pour cette *transaction* est assujettie à l'*approbation* délivrée à l'*institution* (y compris les conditions particulières indiquées dans l'*approbation* et les modalités et conditions de la GRC intégrées par renvoi à l'*approbation*).

Formulaire à remplir de façon électronique. Noter que * indique un champ obligatoire.

RENSEIGNEMENTS SUR L'INSTITUTION FINANCIÈRE

Dénomination sociale de l'institution financière* (l'« <i>institution</i> »)	
Adresse*	
Ville*	
Province*	
Code postal*	
Personne-ressource principale de l'institution financière*	
Adresse électronique*	
Téléphone*	

RENSEIGNEMENTS SUR LA TRANSACTION

Type de facilité* (cocher la case appropriée)	<input type="checkbox"/> Marge de crédit opérationnelle <input type="checkbox"/> Prêt à terme sur flux de trésorerie
Nom de la facilité selon les documents de prêt*	
Numéro de la facilité selon les documents de prêt (le cas échéant)	
Dénomination sociale de l'emprunteur principal*	
Cote de risque de l'emprunteur à la date à laquelle la convention de prêt est signée* (la probabilité de défaut ne devrait être utilisée que dans le cas où l'échelle interne de l'institution ne produit pas d'équivalence avec l'échelle Standard & Poor's)	<input type="checkbox"/> Échelle de Standard & Poor's (cote de risque minimale acceptable CCC-)
	<input type="checkbox"/> Probabilité de défaut (la probabilité de défaut maximale acceptable est de 15 %)
Code de classification par industrie de l'emprunteur* (selon le système de classification de l'institution)	
Numéro d'entreprise de l'Agence du revenu du Canada* (indiqué dans la confirmation de l'acceptation de la demande au titre de la GRC envoyée par EDC)	
Adresse de l'emprunteur principal* (rue, ville, province et code postal)	
Date de prise d'effet de la GRC* (indiquer la date à laquelle la convention de prêt est signée)	
Montant du prêt* (le montant garanti correspond à 80 % du montant du prêt qui ne peut dépasser 6,25 millions de dollars canadiens)	